

# COMITÉ UNITAIRE DE LUTTE DES SERVICES PUBLICS

Réuni-e-s en assemblée générale le 11 avril 2016, le personnel de l'Etat et du secteur subventionné a voté à l'unanimité la résolution suivante :

Considérant :

- ✓ La poursuite de la dégradation des prestations et des conditions de travail dans la santé, le social et de nombreux autres secteurs malgré plusieurs milliers d'employé-e-s dans la rue en automne 2015 pour demander plus de moyens ;
- ✓ Les difficultés économiques et sociales de la population impliquant que le remboursement de la dette devienne secondaire par rapport aux besoins de la population ;
- ✓ Le maintien du projet de réévaluation des fonctions SCORE ceci d'autant plus qu'aucune garantie de déblocage des moyens financiers qu'il implique n'est donnée ;
- ✓ Le non-respect par le Conseil d'Etat de l'accord signé en décembre 2015 ;
- ✓ L'absence de budget pour 2016, et le non-engagement conséquent des 500 nouveaux postes nécessaires dans le secteur de la santé ;
- ✓ Le maintien des coupes linéaires destructrices pour certains services au mépris de l'accord signé ;
- ✓ L'imposition en dehors de tout budget de coupes de 1,52 à 3% dans le secteur subventionné ;
- ✓ Le non-versement anti-démocratique de l'annuité au mépris de la loi votée pour son rétablissement ;
- ✓ La sous-estimation régulière des revenus de l'Etat au moment de l'adoption des budgets ;
- ✓ La manipulation des comptes 2015, les faisant passer de nettement bénéficiaires (+242 millions) à faiblement déficitaires (-21 millions), ce qui ne saurait en tout cas pas justifier les mesures structurelles qui ont été envisagées ;
- ✓ Les nouvelles attaques sur la caisse de pension de l'Etat ;
- ✓ La volonté manifeste du Conseil d'Etat d'imposer des politiques d'austérité dont la population pâtit grandement ;
- ✓ L'ouverture des discussions sur la RIE III, futur désastre pour les finances publiques ;
- ✓ Le refus idéologique du Conseil d'Etat d'entrer en matière sur des nouvelles recettes fiscales.

Le **COMITE UNITAIRE DE LUTTE DES SERVICES PUBLICS** regroupe l'ensemble des syndicats et associations professionnelles des services publics : **SSP/VPOD** Syndicat des services publics, et pour le **Cartel Intersyndical du personnel de l'Etat et du secteur subventionné** : **AGEEP** Association genevoise des employé-e-s des écoles professionnelles ; **FAMCO** Fédération des associations des maîtres du Cycle d'Orientation ; **FAPCEGM-HEM** Fédération des associations du personnel enseignant, administratif et technique de la confédération des écoles genevoises de musique, danse, théâtre, rythmique Jaques-Dalcroze et de la Haute école de musique ; **SPG** Société pédagogique genevoise ; **SPJ** Syndicat de la police judiciaire ; **SIT** Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs ; **UFAC** Union des fonctionnaires de l'administration cantonale ; **UCESG** Union du corps enseignant secondaire genevois ; **UPCP** Union du personnel du corps de police.

# COMITÉ UNITAIRE DE LUTTE DES SERVICES PUBLICS

L'assemblée générale du personnel de l'Etat et du secteur subventionné demande :

- Un budget 2016 qui respecte l'accord signé en décembre abolissant les mesures budgétaires 69, 70, 71, 72, 75 et 76, qui applique la loi votée sur l'annuité et implique le respect des mécanismes salariaux afin de :
  1. Préserver des prestations de qualité pour satisfaire les besoins de la population
  2. Garantir le personnel nécessaire à cette réalisation
  3. Préserver la santé du personnel ;
- Afin de préserver l'emploi et les prestations publiques, le financement intégral de l'annuité pour les secteurs subventionnés ;
- L'engagement de contrôleurs-euses fiscaux-ales supplémentaires afin d'assurer le respect du cadre légal existant et des revenus supplémentaires à l'Etat ;
- La correction des baisses fiscales excessives intervenues ces vingt dernières années ;
- Le respect du chemin de croissance de la caisse de pension de l'Etat et l'arrêt des attaques contre son fonctionnement dont le retrait du projet de loi contre les EMS ;
- Le maintien du temps de travail de 40 heures ;
- La création des emplois nécessaires pour répondre aux besoins de la population (formation, prestations administratives, santé, social, sécurité, justice) ;
- L'engagement en fixe des employé-e-s occupant des fonctions pérennes, actuellement dans des conditions de dumping salarial, social et d'autres conditions difficiles (auxiliaires, personnel « intérimaire », personnel placé dans le cadre de mesures de chômage et/ou aide sociale) ;
- Le remplacement sans délai des postes laissés vacants par les départs dits « naturels » ;
- Le renforcement de la protection contre les licenciements ;
- Que les suggestions faites dans le cadre de la dite *boîte à idées*, selon des modalités qui contournent les pratiques courantes, ne servent pas de base aux négociations;
- L'amélioration des conditions de travail dans lesquelles les employés de l'Etat et des secteurs subventionnés délivrent les prestations à la population.

Le **COMITE UNITAIRE DE LUTTE DES SERVICES PUBLICS** regroupe l'ensemble des syndicats et associations professionnelles des services publics : **SSP/VPOD** Syndicat des services publics, et pour le **Cartel Intersyndical du personnel de l'Etat et du secteur subventionné** : **AGEEP** Association genevoise des employé-e-s des écoles professionnelles ; **FAMCO** Fédération des associations des maîtres du Cycle d'Orientation ; **FAPCEGM-HEM** Fédération des associations du personnel enseignant, administratif et technique de la confédération des écoles genevoises de musique, danse, théâtre, rythmique Jaques-Dalcroze et de la Haute école de musique ; **SPG** Société pédagogique genevoise ; **SPJ** Syndicat de la police judiciaire ; **SIT** Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs ; **UFAC** Union des fonctionnaires de l'administration cantonale ; **UCESG** Union du corps enseignant secondaire genevois ; **UPCP** Union du personnel du corps de police.